



Suivi des financements du dispositif national de surveillance de la qualité de l'air sur la période 2014-2018

**Laboratoire Central de Surveillance
de la Qualité de l’Air**

**Suivi des financements du dispositif national de
surveillance de la qualité de l’air sur la période 2014-2018**

Juin 2020

TABLE DES MATIERES

RESUME.....	6
1. OBJECTIFS ET METHODE	7
2. TOTAL DES FINANCEMENTS DU DISPOSITIF NATIONAL DE SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE L'AIR	8
3. AASQA	11
3.1 Financements.....	12
3.1.1 Financement total des AASQA	12
3.1.2 Répartition entre fonctionnement et investissement des financements	12
3.2 Analyse des charges	13
3.2.1 Comptes de résultat.....	13
3.2.2 Comptabilité analytique.....	14
4. LCSQA	15
4.1 Les financements du LCSQA.....	15
5. PREV'AIR.....	17
6. GLOSSAIRE & DEFINITIONS	19

TABLE DES FIGURES

Figure 1: Répartition des financements du dispositif de surveillance de la qualité de l'air entre le LCSQA, Prev'Air et les AASQA pour les 5 derniers exercices clos.....	9
Figure 2: Distribution, par collège et par an, du financement de la surveillance de la qualité de l'air pour les 5 derniers exercices clos.....	9
Figure 3: Distribution moyenne, par collège, du financement de la surveillance de la qualité de l'air pour les 5 derniers exercices clos.....	10
Figure 4: Evolution du financement total du dispositif de surveillance de la qualité de l'air par habitant (axe droit) et par km ² (axe gauche) pour les 5 derniers exercices clos.....	10
Figure 5: Répartition des financements totaux, par collège, sur les 5 derniers exercices clos.	12
Figure 6: Répartition entre les financements de fonctionnement et d'investissement sur les 5 derniers exercices clos.....	12
Figure 7: Distribution des charges d'exploitation et variation du budget total, hors dotation aux amortissements, sur les 5 derniers exercices clos.....	13
Figure 8: Nombre d'ETP (axe droit) et part du coût salarial (axe gauche) dans le total des charges d'exploitation, hors fonds dédiés et amortissements, sur les 5 derniers exercices clos.	13
Figure 9: Répartition de l'évolution des financements du LCSQA et budget total en millions d'Euros, sur les 5 derniers exercices clos.	16

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1: Financement total du dispositif national de surveillance de la qualité de l'air pour les 5 derniers exercices clos. * Version non corrigée des variations liées à l'acquisition des locaux d'une AASQA (voir explications détaillées au paragraphe 1)	6
Tableau 2: Répartition des financements par entité et organismes bénéficiaires, sur les 5 derniers exercices clos.....	8
Tableau 3: Evolution des charges de personnel et des effectifs ETP sur les 5 derniers exercices clos. *Variation par rapport à la version 2019 liée à un arrondi.....	13
Tableau 4: Coût de la surveillance réglementaire pour les différents points de l'arrêté du 19 Avril 2017 sur les exercices clos 2017 et 2018 (fdp= frais de personnel).	14
Tableau 5: Coût de la surveillance par habitant et par km ² basé sur la comptabilité analytique	14
Tableau 6: Financements du LCSQA sur les 5 derniers exercices clos. *Variation par rapport à la version 2019 liée à un arrondi.	15
Tableau 7: Evolution des charges de mise en œuvre opérationnelle du système Prev'Air sur les 5 derniers exercices clos	17

RESUME

En France, la surveillance de la qualité de l'air est obligatoire depuis 1996.

Le ministère en charge de l'environnement définit la réglementation relative à la surveillance des polluants atmosphériques et est responsable de la coordination de la surveillance des polluants réglementés dans l'air. Il publie chaque année le bilan national de la qualité de l'air.

Le dispositif national de surveillance de la qualité de l'air est constitué de trois acteurs à savoir :

- le Laboratoire Central de Surveillance de la Qualité de l'Air (LCSQA) ;
- les 18 Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA) ;
- le consortium Prev'Air.

Les missions confiées par l'Etat à ces trois acteurs du dispositif national de surveillance sont définies dans le code de l'environnement et dans l'arrêté du 19 avril 2017 relatif au dispositif national de surveillance de la qualité de l'air.

Le Plan National de Surveillance de la Qualité de l'Air ambiant (PNSQA) définit les orientations organisationnelles, techniques et financières du dispositif national de surveillance de la qualité de l'air sur la période 2016-2021.

L'article 27 de l'arrêté du 19 avril 2017 relatif au dispositif national de surveillance de la qualité de l'air ambiant dispose que le LCSQA effectue le suivi du coût total du dispositif national de surveillance de la qualité de l'air. Tel est l'objet de ce rapport qui analyse les évolutions budgétaires du dispositif depuis 2014.

Le financement total du dispositif national de surveillance de la qualité de l'air s'élève en 2018 à 71M€ (Tableau 1). Le financement du dispositif présente une hausse de 1% sur la période 2014-2018. En 2018, l'Etat finance le dispositif national de surveillance de la qualité de l'air par des subventions à hauteur de 33,6% et par des moindres recettes fiscales via la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) à hauteur de 36,3%.

Le financement des AASQA représente 91,8% du financement total de la surveillance de la qualité de l'air en moyenne sur la période 2014-2018 et est en augmentation depuis 2014 (3,5%). Néanmoins, cette augmentation tend à ralentir depuis 2015.

Le financement du LCSQA représente 7,7% du total en moyenne sur la période 2014-2018 et est en baisse depuis 2014 (-21%).

Le financement de la mise en œuvre opérationnel du système Prev'Air est de 384 k€ en moyenne sur la période 2014-2018 et représente 0,5% du financement total de la surveillance de la qualité de l'air entre 2014 et 2018.

	2014 (€)	2015 (€)	2016 (€)	2017 (€)	2018 (€)
Total Etat	26 242 166	25 200 455	23 566 875	24 162 990	23 870 740
Total collectivités	13 955 188	14 421 871	13 747 972	15 053 252	15 519 739
Total dons TGAP et contributions entreprises	27 799 368	29 681 459	28 627 152	28 981 104	27 376 363
Total autres	1 936 742	1 367 130	2 001 262	15 372 530*	3 349 905
Etudes et activités annexes	347 697	369 329	919 365	980 575	862 017
Total financement de la qualité de l'air	70 281 161	71 040 244	68 862 626	84 550 451*	70 978 764

Tableau 1: Financement total du dispositif national de surveillance de la qualité de l'air pour les 5 derniers exercices clos. * Version non corrigée des variations liées à l'acquisition des locaux d'une AASQA (voir explications détaillées au paragraphe 1)

1. OBJECTIFS ET METHODE

Ce rapport analyse les évolutions des financements du dispositif national de surveillance de la qualité de l'air depuis 2014 jusqu'à 2018 de manière globale ainsi que par membre du dispositif.

Les données de ce rapport sur le financement des AASQA correspondent au traitement national des données annuelles saisies par chaque AASQA dans le logiciel Gestion'Air. Gestion'Air est un outil national de suivi financier et comptable des AASQA ainsi qu'un outil d'instruction de leurs demandes de subventions ; il a été développé et est géré par le LCSQA.

Par conséquent, le LCSQA ne peut pas être tenu comme responsable des éventuelles erreurs présentes dans ce rapport liées à des données d'entrée erronées. Cependant, les AASQA et Atmo France ont été mises à contribution pour une relecture et une validation des données concernant les AASQA. De plus, les opérations inter-AASQA n'ont pas fait l'objet de retraitement (ce retraitement ayant pour but la neutralisation des opérations inter-AASQA). Ces opérations de mutualisation avoisinent les 0,9 M€ en moyenne chaque année.

En 2017, une AASQA a fait l'acquisition de ses locaux via un prêt immobilier de 12,8M€. Cette opération immobilière exceptionnelle fausse les tendances de fond en faisant apparaître une forte augmentation du collège « autres » (+ 12,8 M€) et impactant le montant total du financement des AASQA. Contrairement au choix fait dans le rapport de l'année dernière, cette hausse n'est pas corrigée et apparaît dans le collège autre dans les chiffres 2017 de ce rapport.

Enfin, suite à une harmonisation des présentations comptables entre deux AASQA (liée à leur fusion), la consolidation nationale de leurs comptes de résultat faisait apparaître une baisse des dons au titre de la TGAP à hauteur de 2,2 M€ en 2016 par rapport aux années précédentes. Cela induit également une baisse d'environ 1M€ pour la TGAP d'investissement pour l'année 2017. Cette baisse est liée à un changement d'écriture comptable.

Les travaux et études des membres du LCSQA sont subventionnés à 100% pour l'Ineris et 80% pour le LNE et IMT Lille Douai par l'Etat. Ainsi, les données concernant le financement du LCSQA sont issues des annexes financières fournies par chaque membre au ministère chargé de l'environnement lors des demandes annuelles de subvention ainsi que des annexes financières des conventions supplémentaires le cas échéant. Les chiffres présentés dans ce rapport ne tiennent pas compte des montants abondés par le LNE et IMT Lille Douai dans le cas de financements de l'Etat, ni par l'Ineris dans le cas du financement de l'Agence Française pour la Biodiversité en 2016 et 2017.

Les données concernant le financement de Prev'air ont été fournies par l'Ineris en charge du fonctionnement opérationnel et de la maintenance évolutive et corrective de la plateforme Prev'air.

2. TOTAL DES FINANCEMENTS DU DISPOSITIF NATIONAL DE SURVEILLANCE DE LA QUALITE DE L'AIR

Le financement total du dispositif national de surveillance de la qualité de l'air est en augmentation depuis 2014. Néanmoins, cette augmentation tend à ralentir depuis 2015 (Tableau 2, Figure 1).

Entité	Année	AASQA (€)	LCSQA (€)	Prev'Air (€)	Total (€)
Etat directement	2014	19 252 562	6 589 604	400 000	26 242 166
	2015	18 909 852	5 948 603	342 000	25 200 455
	2016	18 137 340	5 072 535	357 000	23 566 875
	2017	18 748 509	4 878 552	535 929	24 162 990
	2018	18 708 243	4 878 610	283 887	23 870 740
	Moyenne	18 751 301	5 473 581	383 763	24 608 645
Collectivités	2014	13 955 188	0	0	13 955 188
	2015	14 421 871	0	0	14 421 871
	2016	13 747 972	0	0	13 747 972
	2017	15 053 252	0	0	15 053 252
	2018	15 519 739	0	0	15 519 739
	Moyenne	14 539 604	0	0	14 539 604
Total dons TGAP et contribution des entreprises	2014	27 799 368	0	0	27 799 368
	2015	29 681 459	0	0	29 681 459
	2016	28 627 152	0	0	28 627 152
	2017	28 981 104	0	0	28 981 104
	2018	27 376 363	0	0	27 376 363
	Moyenne	28 493 089	0	0	28 493 089
Autres	2014	1 936 742	0	0	1 936 742
	2015	1 367 130	0	0	1 367 130
	2016	1 921 718	79 544	0	2 001 262
	2017	15 156 088*	216 442	0	15 372 530*
	2018	3 014 562	335 343	0	3 349 905
	Moyenne	4 679 248	126 266	0	4 805 514
Etudes et activités annexes	2014	347 697	0	0	347 697
	2015	369 329	0	0	369 329
	2016	919 365	0	0	919 365
	2017	980 575	0	0	980 575
	2018	862 017	0	0	862 017
	Moyenne	695 797	0	0	695 797
Total	2014	63 291 557	6 589 604	400 000	70 281 161
	2015	64 749 641	5 948 603	342 000	71 040 244
	2016	63 353 547	5 152 079	357 000	68 862 626
	2017	78 919 528*	5 094 994	535 929	84 550 451*
	2018	65 480 924	5 213 953	283 887	70 978 764
	Moyenne	67 159 039	5 599 847	383 763	73 142 649

Tableau 2: Répartition des financements par entité et organismes bénéficiaires, sur les 5 derniers exercices clos.

* Version non corrigée des variations liées à l'acquisition des locaux d'une AASQA.

La répartition des financements sur la période 2014-2018 entre les trois membres du dispositif national de surveillance est représentée sur la Figure 1. En moyenne, de 2014 à 2018, les AASQA bénéficient de 91,8% du financement, le LCSQA de 7,7% et Prev'Air de 0,5%.

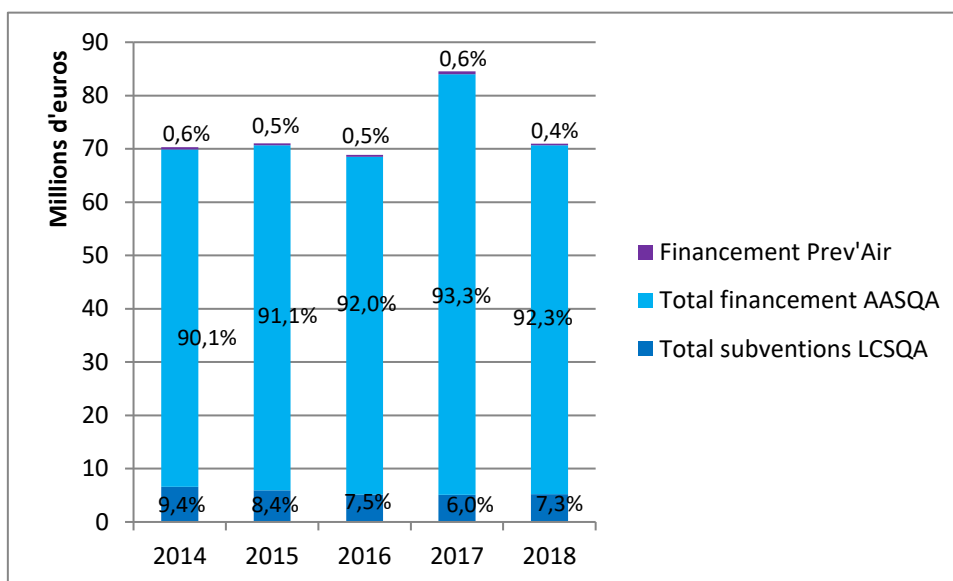


Figure 1: Répartition des financements du dispositif de surveillance de la qualité de l'air entre le LCSQA, Prev'Air et les AASQA pour les 5 derniers exercices clos.

Le financement de la surveillance de la qualité de l'air est assuré par plusieurs collèges (Figure 2, Figure 3). Tandis que le LCSQA et Prev'air sont quasi exclusivement financés par l'Etat (minimum de 94% sur la période 2014-2018), les AASQA ont des financements plus variés.

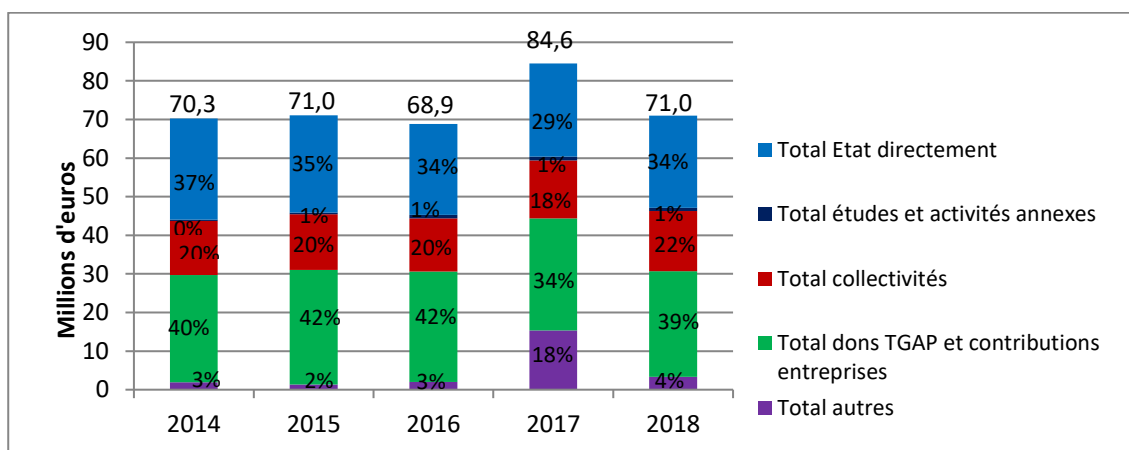


Figure 2: Distribution, par collège et par an, du financement de la surveillance de la qualité de l'air pour les 5 derniers exercices clos.

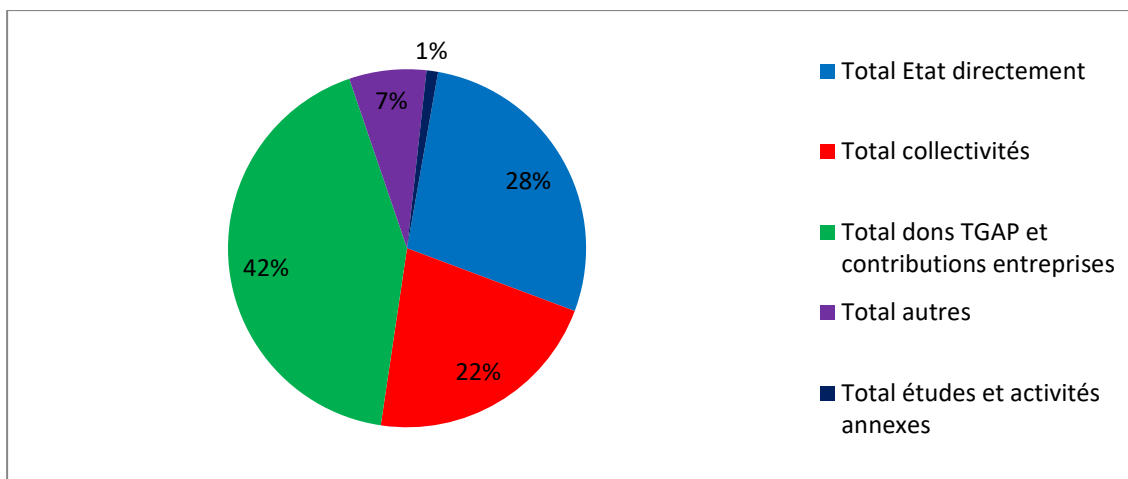


Figure 3: Distribution moyenne, par collège, du financement de la surveillance de la qualité de l'air pour les 5 derniers exercices clos.

Rapporté par km² et par habitant (Figure 4), le financement total de la surveillance de la qualité de l'air est stable entre 2014 et 2018 avec respectivement +0,93% et -0,15%. La moyenne sur la période 2014-2018 est de 115,5€ par km² et 1,1€ par habitant. La comptabilité analytique des AASQA permet d'affiner ces résultats (voir 3.2.2).

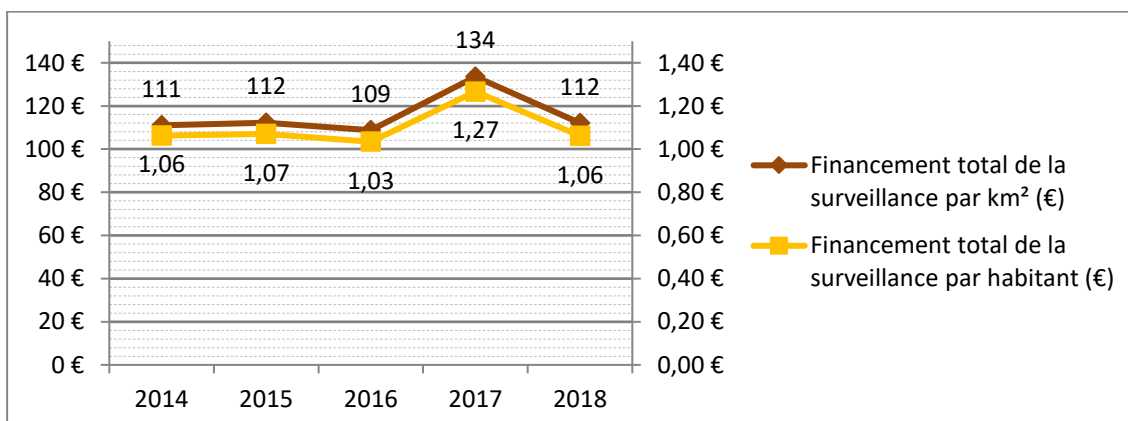


Figure 4: Evolution du financement total du dispositif de surveillance de la qualité de l'air par habitant (axe droit) et par km² (axe gauche) pour les 5 derniers exercices clos.

3. AASQA

Les Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA) :

Ce sont des associations « loi 1901 », agréées par le ministère en charge de l'environnement. Précédemment définies par l'arrêté du 21 octobre 2010 relatif aux modalités de surveillance de la qualité de l'air et à l'information du public, les missions des AASQA ont été actualisées et précisées dans l'arrêté du 19 avril 2017 relatif au dispositif national de surveillance de la qualité de l'air.

Dans chaque région, l'Etat confie à l'AASQA les missions suivantes :

- La surveillance et l'évaluation de la qualité de l'air à l'aide d'un réseau de stations de mesures (il y en a environ 650 réparties sur le territoire national) et d'outils de modélisation pour les polluants réglementés ;
- La diffusion au public des informations et prévisions relatives à la surveillance de la qualité de l'air ;
- En cas de pics de pollution, la transmission aux préfets des informations relatives aux dépassements ou prévisions de dépassements des seuils d'information et de recommandations ou des seuils d'alerte ;
- La réalisation de l'inventaire régional spatialisé des émissions de polluants atmosphériques et de leurs précurseurs ;
- L'évaluation de l'impact des Plans de protection de l'atmosphère (PPA) sur la qualité de l'air.

L'organe délibérant des AASQA doit associer des représentants des quatre collèges suivants :

- Etat (directions régionales chargées de l'environnement, agences régionales de santé, etc.) ;
- Collectivités territoriales (Conseils régionaux, Conseils départementaux, intercommunalités, communes, etc.) ;
- Etablissements contribuant à l'émission des substances surveillées (industriels locaux, chambres de commerce et d'industrie, chambres d'agriculture, etc.) ;
- Personnalités qualifiées (médecins, scientifiques, chercheurs, associations de défense de l'environnement, associations de consommateurs, associations de représentants de santé, etc.).

Le financement de leurs activités est multipartite et se répartit entre des subventions de l'Etat et des collectivités locales ainsi que des dons versés par des industriels assujettis à la Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) qui sont déduits du montant de la TGAP à acquitter par l'industriel.

Fin 2014, une nouvelle AASQA a été créée à Mayotte. Enfin, suite à la fusion des régions, 16 AASQA ont fusionné en 2016 pour passer de 27 à 18 AASQA, afin de respecter le Code de l'environnement qui prévoit une seule AASQA par région administrative.

En 2000, les AASQA ont créé **Atmo France** pour les représenter au niveau national et partager expertise et moyens. Atmo France poursuit un objectif d'intérêt général : contribuer, aux côtés des autres acteurs nationaux, à doter la France d'un dispositif assurant la surveillance de la qualité de l'air et l'évaluation des actions visant à l'améliorer. Cette fédération a ainsi pour missions principales de représenter les AASQA; d'organiser entre elles les échanges, la mutualisation et la solidarité; d'identifier les grands enjeux liés à l'air et de prendre part aux débats; et enfin de contribuer à la diffusion de l'information et de conduire des actions de sensibilisation auprès des différents acteurs nationaux (préfets, élus, Ministères...).

3.1 Financements

3.1.1 Financement total des AASQA

Le financement des AASQA est en augmentation sur la période 2014-2018 de 3,5%.

Les entreprises soumises à la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) pour les émissions dans l'air bénéficient d'une réduction d'impôt de 100% pour les dons aux AASQA (dans la limite d'un plafond fixé par la loi). Ces dons représentent 94% du total de la ligne budgétaire « dons TGAP et contribution des entreprises » en 2018 (soit 25,8M€).

De ce fait, en 2018, l'Etat finance les AASQA par des subventions à hauteur de 28,6% et par des moindres recettes fiscales via la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) à hauteur de 39,3%.

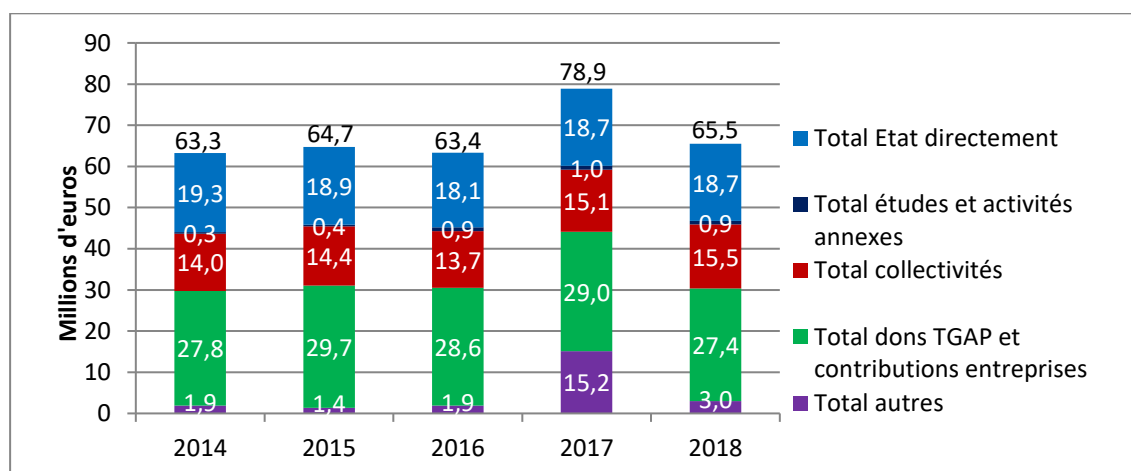


Figure 5: Répartition des financements totaux, par collège, sur les 5 derniers exercices clos.

3.1.2 Répartition entre fonctionnement et investissement des financements

Sur la période 2014–2018, la répartition moyenne entre fonctionnement et investissement a évolué de 6% en faveur du fonctionnement, passant de 83% à 89%. En valeur, l'investissement a diminué de 28,8% sur la période, 10,5M€ en 2014 pour 7,5M€ en 2018, tandis que le fonctionnement a augmenté de 9,9%, passant de 52,8M€ à 58M€.

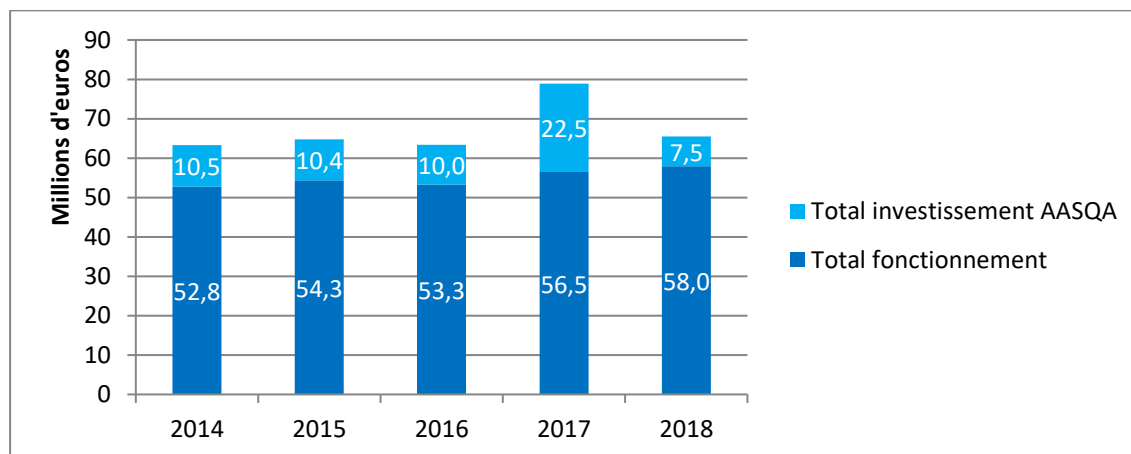


Figure 6: Répartition entre les financements de fonctionnement et d'investissement sur les 5 derniers exercices clos.

3.2 Analyse des charges

3.2.1 Comptes de résultat

En 2018, les charges d'exploitation des AASQA représentent 68,4M€, en hausse de 10,9% depuis 2014.

Les frais de personnel représentent la part la plus importante des charges (62,1 % en moyenne sur la période, Figure 7) et sont en augmentation depuis 2014 de 19%. Le second poste le plus important est représenté par la sous-traitance (18,1% en moyenne sur la période 2014-2018) qui est, lui, en diminution de 11,4% depuis 2014. Les autres postes représentent en moyenne moins de 10% des charges sur la période 2014-2018.

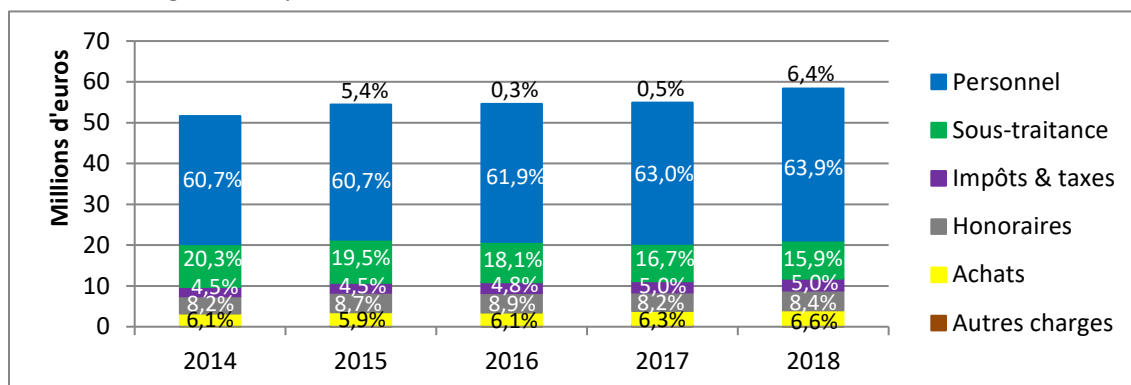


Figure 7: Distribution des charges d'exploitation et variation du budget total, hors dotation aux amortissements, sur les 5 derniers exercices clos.

Le coût salarial global présente une augmentation de 19,3 % entre 2014 et 2018. Cette augmentation semble majoritairement due à deux facteurs : l'augmentation des effectifs entre 2014 et 2018 (+65,2 ETP soit 12,9%, Figure 8) et la hausse du coût moyen de l'ETP de 5,7% depuis 2014.

Cette hausse du coût moyen de l'ETP est pour partie liée aux évolutions d'échelons dans la grille de rémunération de la convention collective des AASQA, qui varient de 1% à 2,7% selon les échelons entraînant une progression moyenne minimale de 1,6 % par an à laquelle s'ajoute l'évolution globale du point de 1% sur l'ensemble de la période.

	2014	2015	2016	2017	2018
Coût salarial global (€)	33 495 195	35 323 055	36 171 354	37 094 783	39 974 588
Effectifs ETP	504,3	533,1	543,3	550,7	569,6
Coût moyen par ETP (€)	66 414	66 256*	66 583	67 364	70 185

Tableau 3: Evolution des charges de personnel et des effectifs ETP sur les 5 derniers exercices clos. *Variation par rapport à la version 2019 liée à un arrondi.

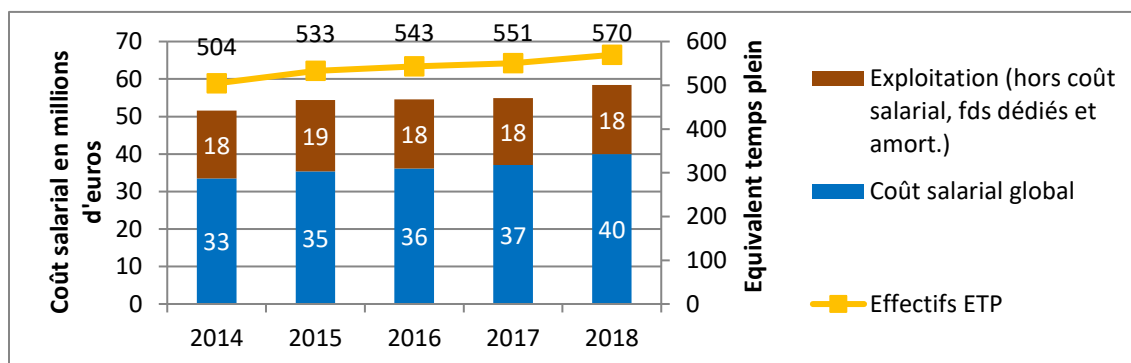


Figure 8: Nombre d'ETP (axe droit) et part du coût salarial (axe gauche) dans le total des charges d'exploitation, hors fonds dédiés et amortissements, sur les 5 derniers exercices clos.

3.2.2 Comptabilité analytique

Suite à la mise en place d'une comptabilité analytique adaptée à l'arrêté du 19 avril 2017, il est désormais possible d'analyser les dépenses des AASQA par rapport à chaque exigence ou article de l'arrêté. Une erreur dans le calcul de la répartition des frais de structure engendre des différences significatives avec le rapport publié en 2019 pour ce qui concerne les montants pour 2017

	2017 (€)		2018 (€)	
	Total	dont fdp	Total	dont fdp
1/ Surveillance des polluants réglementés	29 852 442	12 711 238	31 209 679	11 246 557
2/Prévision de la qualité de l'air	2 241 710	1 954 370	2 271 275	2 074 218
3/Information des Préfets	1 525 028	1 001 750	1 447 906	1 172 149
4/Information du public	1 525 028	1 001 750	1 447 906	1 172 149
5/Mise à disposition des Préfets	384 456	297 048	320 354	280 936
6/ Fournir les informations requises	2 943 493	2 026 611	3 651 324	2 603 219
7/Inventaire spatialisé des émissions	2 844 694	2 579 797	2 822 733	2 477 131
8/Evaluer l'impact des PPA	907 605	724 169	799 379	687 650
9/CARA, MERA et polluants d'intérêts	1 897 908	733 154	2 248 942	1 182 694
Coût total de la surveillance réglementaire	44 122 363	23 029 886	46 219 496	22 896 702
Charge hors surveillance réglementaire	22 825 688	13 481 064	25 837 134	15 317 630
Coût total	66 948 051	36 510 950	72 056 630	38 214 332

Tableau 4: Coût de la surveillance réglementaire pour les différents points de l'arrêté du 19 Avril 2017 sur les exercices clos 2017 et 2018 (fdp= frais de personnel).

La surveillance réglementaire représente 64% du coût total des AASQA en 2018 à 46,2M€ (Tableau 4). Au sein de ces 64%, la surveillance des polluants réglementés représente 67% des coûts de la surveillance réglementaire à 31,2M€.

La comptabilité analytique permet d'affiner le coût réel de la surveillance réglementaire de la qualité de l'air (Tableau 5), sachant que les AASQA représentent 92,3% du financement total du dispositif en 2018.

Les frais de structure et de personnel représentent respectivement 34,6% et 53% du coût total.

	2017 (€)	2018 (€)
Coût total de la surveillance au km ²	105,7	113,8
Coût total de la surveillance par habitant	1,0	1,1
Coût de la surveillance réglementaire au km ²	69,7	73,0
Coût de la surveillance réglementaire par habitant	0,66	0,69

Tableau 5: Coût de la surveillance par habitant et par km² basé sur la comptabilité analytique

4. LCSQA

Le Laboratoire central de surveillance de la qualité de l'air (LCSQA) :

Il est chargé, par le ministère en charge de l'environnement, de la coordination scientifique et technique de la surveillance de la qualité de l'air au titre du Code de l'environnement depuis le 1^{er} janvier 2011. Il est le laboratoire national de référence requis par les directives européennes. Les missions du LCSQA ont été actualisées et précisées par l'arrêté du 19 avril 2017 relatif au dispositif national de surveillance de la qualité de l'air.

C'est un groupement d'intérêt scientifique qui regroupe trois partenaires :

- L'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris)
- Le Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE)
- L'Institut Mines-Télécom Lille Douai (IMT-Lille Douai)

A ce titre, le LCSQA assure les missions suivantes :

- La coordination scientifique et technique du dispositif national de surveillance pour garantir la qualité des données d'évaluation de la qualité de l'air et vérifier la conformité du dispositif de surveillance aux exigences européennes ;
- L'appui au rapportage des données sur la qualité de l'air auprès de la Commission européenne et la mise à disposition du public, en complément de la mise à disposition des données par les AASQA, des données de mesure sur la qualité de l'air ;
- La réalisation d'études et l'acquisition de connaissances ;
- Le suivi du financement de la surveillance mise en œuvre par le dispositif national de surveillance.

Le financement de ses activités est quasi-exclusivement composé par la subvention de l'Etat à chaque membre, complété dans certains cas par des financements venant d'autres organismes publics.

4.1 Les financements du LCSQA

	2014 (€)	2015 (€)	2016 (€)	2017 (€)	2018 (€)
Total subventions LCSQA	6 589 604	5 948 603	5 152 079	5 094 994	5 213 953
Fonctionnement du LCSQA	6 097 604	5 820 603	4 814 079	5 034 994	5 097 953
Dont dépenses externes	1 196 287	951 527	901 585*	1 059 648	1 204 944
Dont dépenses de personnel	4 901 317	4 869 076	3 912 495	3 975 346	3 893 009
ETP	35,0	34,6	28,9	28,9	27,8
Coût moyen par ETP	139 958*	140 562*	135 521*	137 698*	139 986
Investissement du LCSQA	492 000	128 000	338 000	60 000	116 000
Subvention DGEC	5 834 604	5 193 603	4 439 783	4 245 800	4 245 858
Subvention MERA	755 000	755 000	632 752	632 752	632 752
Subvention « autres »	0	0	79 544	216 442	335 343

Tableau 6: Financements du LCSQA sur les 5 derniers exercices clos. *Variation par rapport à la version 2019 liée à un arrondi.

Le budget du LCSQA a baissé de 20,9% depuis 2014 (Tableau 6), passant de 6,6M€ à 5,2M€ (Figure 9). La subvention de fonctionnement a subi une baisse de 1M€ (soit -16,4% depuis 2014). Cela s'est traduit par une baisse des effectifs de 20,6% et des frais de personnel de 20,6%. L'ETP moyen est stable à 140k€.

De même, la subvention d'investissement est en baisse de 76,4% depuis 2014. Il est à noter que le LCSQA est financé à 93,6%¹ par l'Etat en 2018 (contre 100% de 2014 à 2015, 98% en 2016 et 96% en 2017).

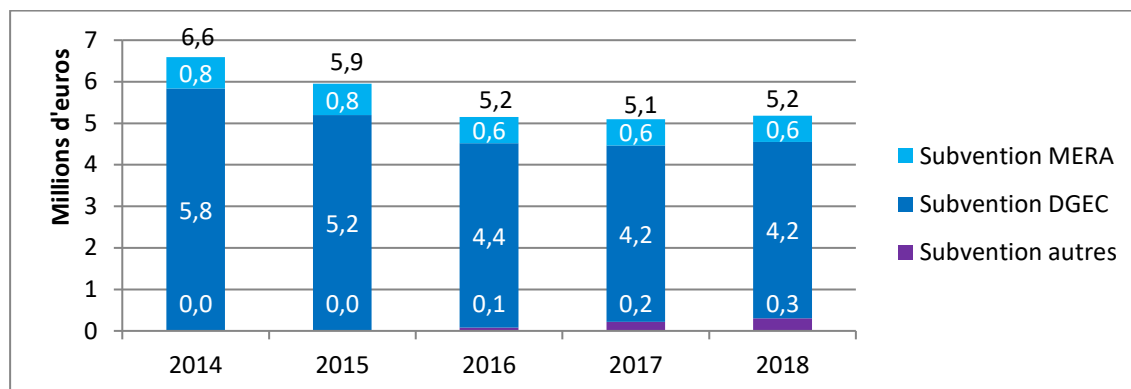


Figure 9: Répartition de l'évolution des financements du LCSQA et budget total en millions d'Euros, sur les 5 derniers exercices clos.

¹ En 2018, les 6% restants sont constitués par l'Anses dans le cadre de la campagne nationale exploratoire des pesticides dans l'air ambiant, des contributions des laboratoires d'analyse participant aux CIL organisés par le LCSQA et de l'ONEMA/AFB dans le cadre d'Ecophyto qui finance aussi les 4% de 2017. En 2016, les 2% restants venaient de l'ONEMA (Office française de la biodiversité), ayant financé une action sur les pesticides (pour 89k€) et l'AASQA AIRAQ (Atmo Nouvelle Aquitaine) pour une action sur les particules ultrafines (12k€).

5. PREV'AIR

Le système PREV'AIR :

Il a été mis en place en 2003 à l'initiative du ministère en charge de l'environnement. Les missions de Prev'Air sont désormais fixées par l'arrêté du 19 avril 2017 relatif au dispositif national de surveillance de la qualité de l'air.

Sous l'égide du ministère, l'Ineris, le CNRS, Météo France et le LCSQA développent et mettent en œuvre les technologies nécessaires à la constitution d'une information pertinente sur la qualité de l'air. Cette plateforme est développée et gérée au quotidien par l'Ineris. Le système Prev'Air est bâti sur la base d'un certain nombre d'outils, développés préalablement à sa création, qui ont depuis évolué et continueront à évoluer dans le futur pour répondre aux besoins du système. Chaque membre du consortium prend à sa charge le coût des contributions lui incombant et s'engage à mettre toujours à disposition de la plateforme Prev'Air l'outil le plus performant répondant aux critères de performance et de stabilité requis.

Il génère et diffuse quotidiennement des prévisions et des cartographies de qualité de l'air pour l'ozone, le dioxyde d'azote et les particules, issues de simulations numériques, à différentes échelles spatiales en s'appuyant notamment sur les données produites par les AASQA. Des cartes d'observation établies à partir de mesures effectuées sur le terrain sont également délivrées par le système.

Le consortium Prev'air ne recevant pas un budget spécifique pour son fonctionnement, le financement global de ce dispositif est difficile à évaluer. **De ce fait, les chiffres présentés ci-dessous (Tableau 7) ne concernent que la mise en œuvre opérationnelle du système et non les travaux de développement scientifique.**

PREVAIR	2014 (€)	2015 (€)	2016 (€)	2017 (€)	2018 (€)
Fonctionnement	400 000	342 000	357 000	535 929	283 887
Dépenses externes	212 000	107 000	96 000	277 388	177 507
Personnel (astreinte + mise à jour des chaînes de traitement)	188 000	235 000	261 000	258 541	106 380
Financement Prev'Air	400 000	342 000	357 000	535 929	283 887

Tableau 7: Evolution des charges de mise en œuvre opérationnelle du système Prev'Air sur les 5 derniers exercices clos

Depuis 2014, les dépenses externes ont baissé de 16,3% (Tableau 7) et les dépenses de personnel de 43,4%. En 2017, le pic de dépense est lié à un lourd investissement pour la mise en place du portage chez Météo France.

Au total, hors R&D, **le coût moyen de Prev'Air est estimé à 384k€ sur la période 2014-2018**, avec une baisse de 29% depuis 2014.

6. GLOSSAIRE & DEFINITIONS

Abréviation	Libellé
AASQA	Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air
ETP	Equivalent temps plein
LCSQA	Laboratoire central de surveillance de la qualité de l'air
MERA	Mesure et Evaluation en zone Rurale de la pollution Atmosphérique à longue distance
TGAP	Taxe générale sur les activités polluantes

Comptabilité analytique : Mode de traitement des données financières ayant pour objectif d'expliquer les résultats financiers [...] Cette technique permet d'identifier les coûts des différentes fonctions assumées par l'entreprise [...]. Elle est propre à chaque entreprise et constitue un système de mesure neutre et objectif (<https://www.compta-facile.com/comptabilite-analytique-definition-utilite-calcul-de-couts/>).

Compte de résultat : Document comptable où l'on retrouve le détail des produits générés (Comptes de classe 7) et des charges consommées (Comptes de classe 6) d'une entreprise au cours d'un exercice comptable (<https://www.l-expert-comptable.com/fiches-pratiques/qu-est-ce-qu-un-compte-de-resultat.html>).

Charge : Bien ou un service qui est consommé par l'entreprise au cours de son activité (<https://www.compta-facile.com/qu-est-ce-qu-une-charge-en-comptabilite-definition/>).

Charges d'exploitation : Dépenses nécessaires au fonctionnement opérationnel d'une entreprise (on parle de charges de gestion courante). En pratique [...] comptes de la classe 60 à 65 du plan comptable général (PCG) ainsi que [...] le compte 681 (<https://www.compta-facile.com/qu-est-ce-qu-une-charge-en-comptabilite-definition/>).

Subvention d'exploitation : Subvention octroyée à une entreprise pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation (<https://www.compta-facile.com/la-comptabilisation-des-subventions-dexploitation/>).

Subvention d'investissement : Fonds versés aux entreprises qui sont destinés à financer des investissements (<https://www.lecoindesentrepreneurs.fr/subventions-dinvestissement/>).



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ces travaux en matière de pollution atmosphérique ont été financés par la Direction Générale de l’Énergie et du Climat (Bureau de la Qualité de l’Air) du Ministère chargé de l’Environnement.



direction et secrétariat du LCSQA

INERIS - parc technologique Alata - BP 2 - F60550 Verneuil-en-Halatte
tél. 03 44 55 64 04 - www.lcsqa.org